

écho P RC

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DU CDPQ

Volume 24, numéro 1, 3 avril 2023 - PAGE 1

MARCHÉ DU PORC

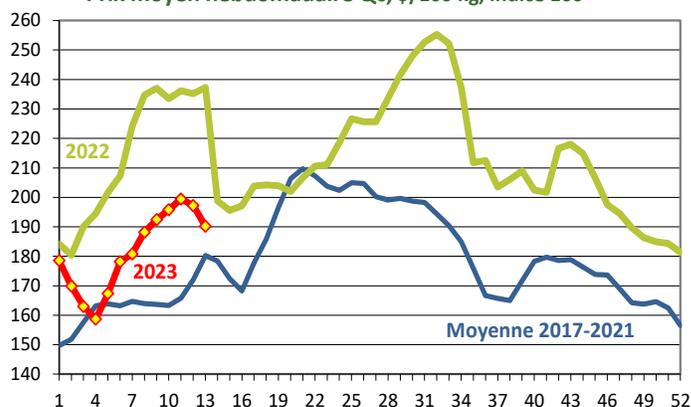
Semaine 13 (du 27/03/23 au 02/04/23)

Québec		semaine	cumulé
Porcs Qualité Québec	Porcs vendus* et abattus**	têtes	33 964
	Prix moyen ¹	\$/100 kg	190,18 \$
	Prix de pool ¹	\$/100 kg	185,21 \$
	Indice moyen ²		111,39
	Poids carcasse moyen ²	kg	115,48
	Revenus de vente estimés	\$/porc	238,24 \$
Total porcs ³ vendus* et abattus**	têtes	142 537	1 802 889
États-Unis		semaine	cumulé
Prix de référence	\$ US/100 lb	76,50 \$	76,39 \$
Porcs abattus	têtes	2 497 000	32 515 000
Poids carcasse moyen	lb	214,78	215,54
Valeur marché de gros	\$ US/100 lb	80,57 \$	82,70 \$
Taux de change	\$ CA/\$ US	1,3664 \$	1,3526 \$

Semaine 12 (du 20/03/23 au 26/03/23)

Ontario		semaine	cumulé
Revenus de vente			
Moyen (milieu 70 %)	\$/100 kg	226,81 \$	217,06 \$
15 % les plus bas	à l'indice	206,07 \$	192,91 \$
15 % les plus élevés		274,99 \$	267,64 \$
Poids carcasse moyen	kg	106,66	107,15
Total porcs vendus	Têtes	116 011	1 322 381

Prix moyen hebdomadaire Qc, \$/100 kg, indice 100



Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ
¹ comprenant l'ajustement selon la valeur de la carcasse reconstituée
² de la semaine précédente
³ incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques.
 Avertissement: L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

LE MARCHÉ AU QUÉBEC

La semaine dernière, le prix moyen s'est chiffré à 190,18 \$/100 lb, ayant essuyé une baisse de 7,02 \$ (-3,6 %) proportionnellement à la semaine précédente. Ce niveau est inférieur à celui consigné en 2022, par un écart de 47,1 \$. En revanche, il surpasse la moyenne quinquennale 2017-2021, considérant une différence de 9,9 \$.

Au sud de la frontière, le prix des porcs a atteint, en moyenne hebdomadaire, une proportion d'environ 95 % de la découpe (*cutout*), se plaçant ainsi entre le plancher (90 %) et le plafond (100 %) du prix fenêtre québécois. Par conséquent, le prix des

porcs au Québec s'est rapporté à celui qui a été pratiqué la semaine dernière sur le marché au comptant des porcs aux États-Unis.

En ce qui a trait au marché des changes, la valeur du huard a progressé de 0,4 % par rapport au billet vert. Ceci a aussi écorné le prix moyen des porcs au Québec, hormis le recul du prix de référence américain des porcs.

Le nombre de porcs ayant pris le chemin des abattoirs a été de l'ordre de 142 500 têtes. Ce volume est relativement similaire à la moyenne des années 2017 à 2021 au même moment.



BON POUR NOUS
 BON POUR
 LA COLLECTIVITÉ

Les Éleveurs
 de porcs du Québec

MARCHÉ DU PORC

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le prix au comptant a subi une autre perte la semaine passée aux États-Unis, en affichant une moyenne hebdomadaire de 76,50 \$ US/100 lb. Cela constitue une décroissance de 2,49 \$ US par rapport à la semaine antérieure.

Sur le marché de gros, la valeur recomposée de la carcasse (*cutout*) a enregistré des petits gains lors de trois premiers jours de la semaine dernière. Cependant, cette embellie s'est estompée avec des baisses essayées par la suite. En fin de compte, le *cutout* s'est fixé à 80,6 \$ US/100 lb, déclinant légèrement de 1,1 \$ US.

À 2,50 millions de têtes, les abattages ont surpassé ceux de 2022, à pareil moment, par un écart de 2 %. Par rapport à la moyenne 2017-2021, c'est un niveau semblable.

NOTE DE LA SEMAINE

Jeudi dernier, le USDA a publié son très attendu rapport *Hogs and Pigs*. En général, la taille du cheptel porcin américain au 1^{er} mars s'est conformée aux prévisions des analystes, soit une stabilité en glissement annuel. Cependant, d'après *DTN AgDayta*, cet inventaire montre quand même une persistance de la disponibilité de l'offre des porcs aux États-Unis.

En ce qui a trait au cheptel reproducteur, son inventaire est resté inchangé par rapport à la même date en 2022. Par ailleurs, le rapport indique aussi que les intentions de mises bas pour la période de mars à mai 2023 devraient décliner de l'ordre de 1,2 % par rapport au même moment en 2022. Ce recul atteindra 2,9 % en ce qui concerne le trimestre de juin à août 2023. Selon Meyer, ces chiffres constituent tout de même des baisses importantes au regard de la taille du troupeau reproducteur, qui demeure assez large.

Inventaire de porcs au 1^{er} mars aux États-Unis

	2022	2023	Var. 23/22	
	('000 têtes)		Réelle	Estimations analystes
Total des porcs	72 689	72 860	+0,2 %	+0,3 %
Cheptel reproducteur	6 098	6 127	+0,5 %	+0,6 %
Porcs à l'engrais				
Moins de 50 lb	20 105	20 059	-0,2 %	+0,7 %
de 50 à 119 lb	19 030	18 975	-0,3 %	+0,3 %
de 120 à 179 lb	14 988	14 973	-0,1 %	-0,4 %
180 lb et plus	12 468	12 727	+2,1 %	+0,5 %

Sources : *Quarterly Hogs and Pigs* (USDA), 30 mars et *Daily Livestock Report*, 28 mars 2023

Marchés à terme - porc

	Fermeture		Fermeture		Variation
	\$ US/100 lb		\$/100 kg indice 100		\$/100 kg
	31-mars	24-mars	31-mars	24-mars	sem.préc.
AVRIL 23	75,25	77,18	187,83	192,63	-4,80 \$
MAI 23	84,63	85,68	211,23	213,85	-2,62 \$
JUIN 23	91,63	91,43	228,70	228,20	0,50 \$
JUILLET 23	94,03	93,58	234,69	233,57	1,12 \$
AOÛT 23	94,43	93,53	235,69	233,45	2,25 \$
OCT 23	84,90	83,03	211,92	207,24	4,68 \$
DÉC 23	80,10	77,48	199,94	193,38	6,55 \$
FÉV 24	83,28	80,90	207,86	201,93	5,93 \$
AVRIL 24	86,60	84,60	216,16	211,17	4,99 \$
MAI 24	91,75	89,75	229,02	224,02	4,99 \$

Source : CME Group

Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base.

Taux de change : 1,3526

Indice moyen : 110,506

Selon Steiner, l'abaissement des intentions des mises bas n'était pas attendu par les analystes, mais il peut indiquer l'effet de la volatilité du marché et du manque de rentabilité que connaissent les producteurs américains. Sur une note positive, l'analyste pense que cette situation pourrait être bénéfique pour les producteurs dans la mesure où elle pourrait signifier une diminution du nombre de porcs lors du quatrième trimestre de 2023, d'où une possible amélioration de leur valeur.

Au chapitre des porcs à l'engrais, les catégories de moins de 50 lb, de 50 à 119 lb et de 120 à 170 lb sont restées relativement identiques en regard des statistiques du 1^{er} mars 2022. Cependant, les porcs de 180 lb et plus devraient enregistrer une hausse de 2,1 % comparativement à l'an dernier. Cette donnée s'est avérée un peu surprenante pour les analystes du secteur qui prévoient une légère progression. Il faudrait donc s'attendre à plus d'abattages en mars et en avril. Ceci est de nature à freiner le redressement du prix des porcs à cette période, d'après *DTN AgDayta*.

Rédaction : Raphaël Mbombo
Mwendela, M. Sc.

MARCHÉ DES GRAINS

USA : AUGMENTATION DES SUPERFICIES DE MAÏS

Le 31 mars, deux rapports ont été publiés par le USDA, soit *Prospective Plantings* et *Grain Stocks*. Le premier, qui porte sur les intentions d'ensemencement aux États-Unis, est le résultat d'un sondage réalisé par l'organisation auprès de 72 900 entreprises.

En ce qui a trait au maïs, les producteurs américains planifient d'en semer sur 37,2 millions ha en 2023, légèrement au-dessus des attentes des analystes. Comparativement à la superficie enregistrée en 2022, elle serait supérieure de l'ordre de 4 %.

Du côté du soja, ce printemps, les ensemencements ont été chiffrés à 35,4 millions ha, voisinant avec les anticipations de l'industrie, en moyenne. Par rapport à 2022, c'est un niveau stable. Quant au blé, l'enquête montre une progression notable des intentions d'ensemencement, les établissant à 20,2 millions ha (+9 %).

Le rapport semble avoir brossé un tableau plus optimiste des coûts des aliments pour les animaux, d'après Steiner, dans la mesure où le USDA anticipe plus de superficie ensemencée et, par ricochet, plus de production.

Pour ce qui est du rapport sur les inventaires de grains du USDA, les données rendues publiques ont été plus faibles que les prévisions des analystes. Par rapport à 2022, à pareille date, le stock de maïs au 1^{er} mars a diminué d'environ 5 %. Il s'agit de l'inventaire le plus faible en six ans, laissant croire à une plus grande quantité utilisée du côté des élevages.

Marchés à terme - prix de fermeture				
Contrats	Maïs (\$ US/boisseau)		Tourteau de soja (\$ US/2 000 lb)	
	2023-03-31	2023-03-24	2023-03-31	2023-03-24
mai-23	6,60 ½	6,43	466,0	445,1
juil-23	6,36	6,23	461,3	441,6
sept-23	5,77 ¼	5,69 ¼	435,7	420,3
déc-23	5,66 ½	5,60 ¼	419,8	408,0
mars-24	5,74	5,69	401,8	393,9
mai-24	5,78 ½	5,74 ¼	395,0	389,7
juil-24	5,79 ¼	5,76	393,1	388,7
sept-24	5,49 ¼	5,51 ¾	385,0	380,3

Source : CME Group

Quant au stock de soja, il a connu une décroissance de 13 %, le plaçant ainsi au dernier rang des inventaires de la fève des six dernières années.

Vendredi dernier, à la suite de la parution de ces deux rapports, et ce, malgré des prévisions à la hausse concernant les semis de maïs, la valeur des contrats à terme du maïs pour le mois de mai a progressé de 0,17 \$ US/boisseau pendant que celle du contrat de juillet a montré une hausse de 0,13 \$ US/boisseau par rapport à la valeur de fermeture du vendredi précédent. Cette réponse de la Bourse s'explique par le fait que les acteurs du marché estiment que les semis seront en deçà des prévisions du USDA. Cela est peut-être dû à la tempête de neige qui a affecté, la semaine dernière, les plaines du nord des États-Unis, alors que celles-ci ont déjà une forte couverture neigeuse, ce qui pourrait réduire les superficies ensemencées dans certains États.

Pour ce qui est du tourteau de soja, vendredi dernier, la valeur du contrat de mai s'est accrue de 20,9 \$ US/tonne courte et celle du contrat de juillet s'est appréciée de 19,7 \$ US/tonne courte par rapport au vendredi d'avant.

Sources : Daily Livestock Report, 3 avril, DTN AgDayta, PGQ et USDA, 31 mars 2023, CME Group

Intentions d'ensemencements aux USA pour 2023 (millions ha)

	Prévisions	Prévisions analystes		Superficies 2022	Variation 2023/2022
	USDA 2023	Moyenne	Intervalle		
Maïs	37,2	36,7	35,5 - 37,3	35,8	+4 %
Soja	35,4	35,7	35,4 - 36,3	35,4	0 %
Blé	20,2	19,7	18,5 - 20,2	18,5	+9 %

Sources : Prospective Plantings (USDA) et DTN AgDayta, 31 mars 2023



NOUVELLES DU SECTEUR

QUÉBEC : LE PROGRAMME DE RETRAIT VOLONTAIRE DE LA PRODUCTION APPROUVÉ PAR LES ÉLEVEURS

Le 27 mars dernier se tenait une Assemblée générale extraordinaire (AGE) des Éleveurs de porcs du Québec, au cours de laquelle un nouveau mécanisme de retrait temporaire de la production a été approuvé par la majorité des délégués. L'organisation estime que ce nouvel outil de retrait volontaire est une première étape visant à diminuer la production sans trop affecter les éleveurs qui choisiront de rester en production.

Le fonds cumulatif de 80 millions \$ nécessaire pour administrer cette restructuration, qui comprend également un volet complémentaire de vente de porcelets, sera financé avec un prélèvement de 2,50 \$/100 kg carcasse pendant cinq ans. Cette perte de revenu sera toutefois admissible au programme provincial d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), financé aux deux tiers par l'État. Cependant, les Éleveurs doivent encore attendre l'aval de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour mettre en place ce nouvel outil de retrait temporaire.

Selon les Éleveurs, ce mécanisme, qui est inspiré d'un outil similaire mis en place lors de la crise de 2008-2009, coûtera moins cher à administrer que les solutions qui sont actuellement utilisées pour détourner et mettre en marché les quelque 530 000 porcs produits en surplus depuis la première baisse d'achats appliquée par le transformateur Olymel. Rappelons qu'en octobre 2021 et 2022, Olymel, qui fait face à des difficultés financières, avait tout d'abord annoncé des réductions respectives de 530 000 et 250 000 porcs abattus au Québec, l'une mise en œuvre le 28 février 2022, et l'autre prenant effet le 25 avril prochain.

Le détournement de porcs vers d'autres provinces et la vente de porcelets aux États-Unis coûtent actuellement très cher aux producteurs. « Cela coûte environ 80 \$/porc, en plus de poser un problème concernant le bien-être animal, puisque les animaux doivent être transportés sur de grandes distances. Ce n'est donc pas une solution à long terme », a spécifié Benoit Désilets, directeur des affaires économiques aux Éleveurs de porcs du Québec.

Le 2 février, Olymel a ajouté une troisième baisse des abattages de 850 000 porcs au Québec, applicable en juin

prochain. Olymel a également évoqué la fermeture imminente de l'un de ses quatre abattoirs au Québec. Face à cette dernière diminution de production importante, qui est de l'ordre de 15 %, les Éleveurs sont confrontés à un défi de logistique, puisqu'ils n'ont pas la même latitude que les secteurs sous gestion de l'offre pour imposer une décroissance de la production.

Puisque la prochaine baisse d'achats annoncée par Olymel arrive à grands pas, les éleveurs désirant quitter la production pourront déposer leur soumission dans un premier appel qui se déroulera d'avril à mai. Si nécessaire, un deuxième voire un troisième concours pourrait être lancé par la suite. Les plus bas soumissionnaires seront sélectionnés. Lors de l'AGE, Benoit Désilets a présenté les grandes lignes de l'outil qui permettra aux Éleveurs de faire ce calcul. Celui-ci se basera principalement sur « l'unité animale équivalente », laquelle permet de moduler la valeur des sites en fonction de différents paramètres, par exemple s'il s'agit de maternités, de pouponnières ou d'engraissements.

L'organisation souhaite recevoir des soumissions de tous les types d'élevage, afin de permettre un certain équilibre dans la décroissance de la production. L'autre souhait est que les soumissions seront assez nombreuses pour éviter de devoir imposer une baisse de production aux producteurs qui resteront. « L'idée, c'est qu'il y ait un million de porcs produits en moins, soit l'équivalent de 400 000 places à l'engraissement et de 42 000 truies environ », a spécifié M. Désilets.

Sources : La Terre de chez nous, 28 mars, Beauce Média, 21 mars et Olymel, 2 févr. 2023

QUÉBEC : SIGNATURE DU PCA DURABLE

Le 27 mars avait lieu a signature d'une entente entre Québec et Ottawa dans le cadre du nouveau Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable). La somme destinée au secteur agroalimentaire québécois atteint 955 millions \$ sur cinq ans, soit d'ici 2028. Par rapport au cadre stratégique précédent, il s'agit d'un financement supplémentaire de 97 millions \$ soit une augmentation de 25 % de l'enveloppe pour les initiatives stratégiques à frais partagés.




NOUVELLES DU SECTEUR

Le montant global pour le Québec estimé à 955 millions \$ sera réparti ainsi :

- Une enveloppe budgétaire de 367 millions \$ pour les initiatives stratégiques à frais partagés du Québec, dont 220 millions \$ provenant du gouvernement fédéral et 147 millions \$ du gouvernement du Québec;
- Un montant estimé à 588 millions \$, dont 353 millions \$ provenant du gouvernement fédéral et 235 millions \$ du gouvernement du Québec, sur la base des conditions économiques et climatiques observées au cours des dernières années dans les programmes de gestion des risques de l'entreprise, soit : Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-protection et Agri-relance. Cela se traduit notamment par une augmentation du taux d'indemnisation dans le programme Agri-stabilité, le faisant passer de 70 % à 80 %. Mentionnons que de façon complémentaire à ces programmes pancanadiens s'ajoutent les programmes exclusivement québécois : Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, Agri-Québec et Agri-Québec Plus.

Le PCA durable est un nouvel accord quinquennal (du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2028) de 3,5 milliards \$ conclu entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Cela comprend un milliard \$ dans des initiatives fédérales et 2,5 milliards \$ dans des initiatives à frais partagés. Celles-ci sont cofinancées à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Il remplace l'ancien cadre stratégique, le Partenariat canadien pour l'agriculture, qui a pris fin le 31 mars.

Le 6 mars dernier, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) avait annoncé que les demandes étaient dès lors acceptées pour les programmes fédéraux du PCA durable, soit Agri-assurance, Agri-compétitivité, Agri-diversité, Agri-innover, Agri-marketing et Agri-science.

Sources : *Le Bulletin des agriculteurs*, 28 mars, *Newswire*, 27 mars, AAC, 27, 13 et 6 mars 2023

CANADA : BUDGET FÉDÉRAL 2023

Le 28 mars, le budget fédéral 2023 a été dévoilé et a reçu un accueil favorable de la part du Conseil des viandes du Canada (CVC) ainsi que du Conseil canadien du porc (CCP).

Entre autres mesures, 57,5 millions \$ sur cinq ans, à compter de 2023-2024, et 5,6 millions \$ par année par la suite, seront consacrés à la création d'une banque de vaccins contre la fièvre aphteuse. Une éclosion de cette maladie pourrait restreindre considérablement les déplacements des bovins et des porcs et avoir une incidence sur notre capacité d'exporter du porc et du bœuf. Une banque de vaccins contre la fièvre aphteuse est un élément essentiel pour contrer la menace d'une éclosion potentielle.

En outre, un financement de 4,7 milliards \$ est prévu pour le Fonds national pour les corridors commerciaux afin d'investir dans les ports, les routes, les chemins de fer et les aéroports canadiens. Les membres du CVC exportent environ 50 % du bœuf canadien et 70 % du porc canadien, ce qui rend le secteur très dépendant du commerce. Cet investissement améliorera leur capacité d'acheminer leurs produits vers les marchés.

En plus de ces investissements budgétaires, le CVC appuie l'annonce le 27 mars dernier de la prolongation des mesures provisoires dans le cadre du Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Le maintien de cette mesure permettra aux employeurs du secteur de la fabrication de produits alimentaires d'embaucher jusqu'à 30 % de leur main-d'œuvre par l'entremise du PTET pour des postes à faible salaire jusqu'en octobre 2023. Le CVC est satisfait de constater que la validité de 18 mois des évaluations de l'impact sur le marché du travail et la durée d'emploi dans les postes à faible salaire pendant un maximum de deux ans seront également maintenues.

Par ailleurs, le budget de 2023 propose d'accorder 13 millions \$ en 2023-2024 à AAC afin d'augmenter le plafond de la partie sans intérêt des prêts du Programme de paiements anticipés, afin de le faire passer de 250 000 \$ à 350 000 \$ pour l'année de programme 2023. Cette mesure, soulignée par le CCP et le CVC, permettra aux producteurs agricoles d'avoir plus de liquidités dans un contexte de hausse des coûts de production à la ferme.

Sources : CCP, 30 mars, *Newswire*, CVC, *La Terre de chez nous* et ministère des Finances du Canada, 28 mars, *Emploi et Développement social Canada*, 27 mars 2023

Rédaction : *Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)*



On nourrit le monde

